

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>10<sup>ème</sup></b>
Nom de site	VARENNE	Numéro	7510051977
Adresse du site	<b>44, rue d'Hauteville</b>	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Paris Habitat</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz</b>		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>23/12/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>26/12/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>23/01/2025</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 60° et 320°.		
Distance des ouvrants	Chien assis entrer1 et8m, trappe à5m et Skydôme à 7m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100): 60° &lt;3V/m - 320° &lt;3V/m</b> <b>5G (3500) : 60° &lt;4V/m - 320° &lt;3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	<b>21.05m pour les faisceaux fixes et orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées type « panneaux » à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G sur 2 mâts.
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de sous-sol.

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

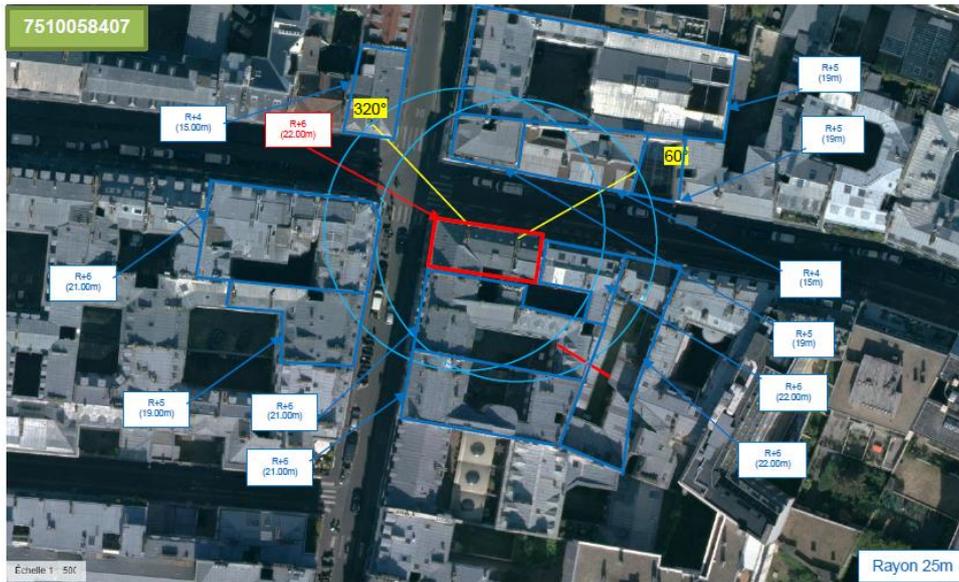
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Primaire Bossuet-Notre-Dame	56 Rue d'Hauteville 75010 Paris	10m	NON	67.66	0.05
École élémentaire martel	9 RUE MARTEL, 75010 Paris	7.5	NON	130	0.003
École maternelle martel	9 RUE MARTEL, 75010 Paris	7.5	NON	130	0.005
Centre Hospitalier (C,H.) CH MAISON BLANCHE HAUTEVILLE	24 R D HAUTEVILLE 24-26 75010 PARIS	12.5	NON	110	0.059
Crèche La Maison Kangourou Hauteville	32 R, des Petites Écuries, 75010 Paris, France	7.5	OUI	36	0.05
Crèche Familiale et Halte-Garderie Municipales - Petites Ecuries	21 Bis R, des Petites Écuries, 75010 Paris	6	NON	100	0.02
Micro crèche Baboune Martel Les Petits Chaperons Rouges	11 - 13 Rue Martel, 75010 Paris	6	NON	130	0.02
Crèche collective Hauteville	53 Rue d'Hauteville 75010 Paris	6	NON	98	0.03

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

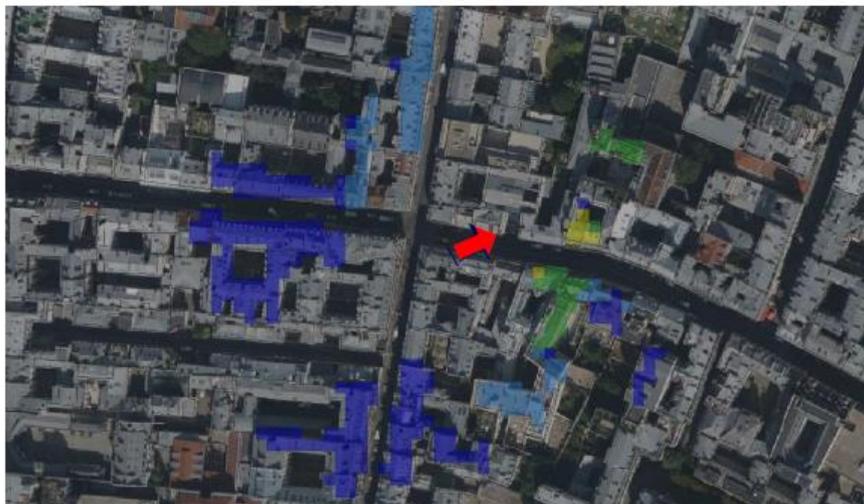
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 60°</i>	<i>Azimut 320°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>	<i>22.5 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. **Azimut 60°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



**Légende**



iii. Azimut 320°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables**

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 320°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
<b>Hauteur</b>	26.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

### Avant travaux

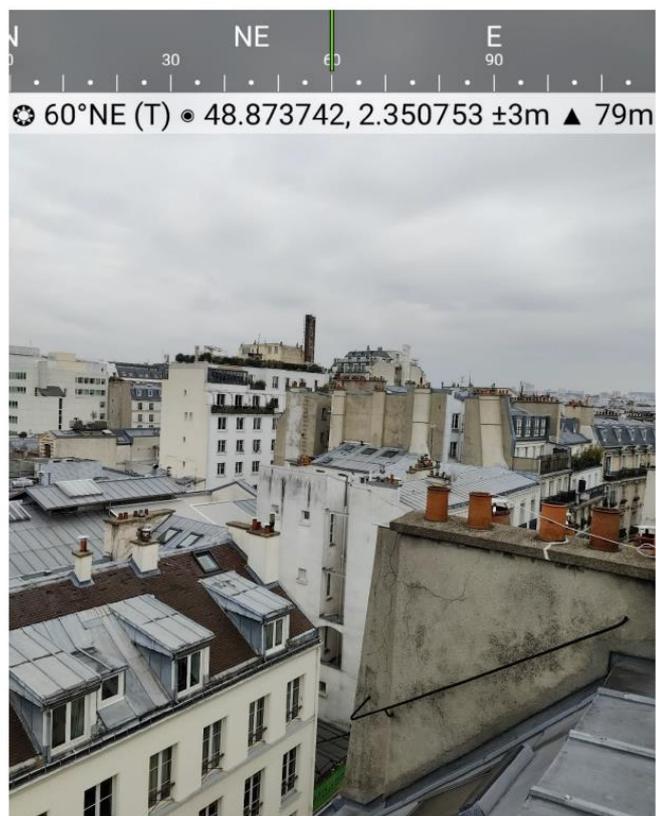


### Après travaux



## Vue des Azimuts

### Secteur 0 Azimut 60° :



### Secteur 1 Azimut 320° :

